



Devoir des enfants par rapport a leurs parents

Par **grallois**, le **08/07/2009** à **13:54**

Bonjour, rnvoilà a l'age de 20ans j'ai quitté un milieu familiale difficile en embrassant une carrière militaire,qui dure toujours depuis 15ansrne suis marié avec deux enfants.Depuis quelques temps je me fais harceler par ma mère qui depuis tous ce temps n'avais donné aucun signe de vie.La voilà a la retraite je suppose et me menace de saisie sur salaire pour payer une éventuelle maison de retraite et des dettes qu'elle aurait contractée;cette personne alcoolique et dépressive ne m'a jamais aidée...rnet délaissée...rncomment puis-je faire pour ne pas être inquiété financièrement surtout dans l'avenir en tout ce qui la concerne?rne précise que je suis l'ainé de la famille et le seul solvable.J'ai entendu dire que je ne pouvais rien faire et que par la loi on devait subvenir aux besoin de ses parents.rndans certains cas je suis d'accord mais vu le contexte je veux me libérer totalementrnmerci de votre aide rnrespectueusement